

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ACADEMIE D' AIX-MARSEILLE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DIPLOME

DU BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat technologique établi le 07 Juillet 2011 par le président du jury, enseignant-chercheur,

Le diplôme du baccalauréat technologique

en SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION, spécialité : COMPTABILITÉ ET FINANCE

D'ENTREPRISE

est conféré à MONSIEUR AYDI Soufiane

né(e) le 10 Fevrier 1989

, à TARASCON (013)

Pour enjouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

F R A N Ç A I R E
Fait à AIX-EN-PROVENCE, le 26 Septembre 2011

Pour le ministre de l'Education nationale et par délégation :

Le recteur de l'académie D' AIX-MARSEILLE

N° 110106697565

Signature du titulaire :



Jean-Paul de GAUDEMAR